



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du lundi 18 mai 2026

En exercice : 23

Présents : 22

Excusés : 0

Absents : 1

Date de la convocation :

13/05/2026

Président de séance :

Valentin CARRERAS

Secrétaire de séance :

Corinne CONDEMINE

Rapporteur : Corinne CONDEMINE

N° interne de l'acte : 2026-32

lundi 18 mai 2026, le conseil municipal de Commune de Crêches-sur-Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Valentin CARRERAS.

Membres présents :

Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Annick GUYON, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT, Valérie BOUILLOUX, Corinne CONDEMINE, Pascal DUCROUX, Sébastien JAILLET, Emilie DAILLY, Eric FOREST, Aurélie BARRAT, Lucien MILLOT, Christiane REY, Jean-Louis SEIGNEURET, Océane FERREIRA NUNES, Bekrih KRASNICI, Christine VAZ, Gwenaël BRAC DE LA PERRIERE

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Luc GIROUX

Objet: Tarifs des entrées du plan d'eau 2026

Le conseil municipal fixe les tarifs du plan d'eau comme suit :

- Entrée de 0 à 3 ans : gratuit
- Entrée à partir de 4 ans : 4,00 €

L'accès est gratuit pour les accompagnants de groupes d'enfants dans le cadre des centres de vacances et de loisirs (exemples : centres aérés, colonies, ...).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (2 abstentions : C.CARREIRO, A.GUYON), décide :

- **D'approuver** les tarifs proposés ci-dessus, à compter du 26 juin 2026;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre,
Le Maire,
Valentin CARRERAS

Le Secrétaire de séance,
Corinne CONDEMINE

